



---

En Ile de France, l'aménagement du territoire se caractérise par un grand projet, le Grand Paris. **Le projet du Grand Paris est un projet de développement durable de la région Ile-de-France.** L'idée est de **créer une ville durable, soucieuse de l'environnement** et répondant aux objectifs de transition écologique.

Le Grand Paris c'est :

- un grand réseau métropolitain de 200 km, le Grand Paris Express, qui permettra de se rendre d'un point à l'autre de l'Île-de-France sans passer par Paris, mais aussi de rejoindre plus rapidement le cœur de la capitale depuis sa périphérie.
- 70.000 logements neufs par an secteur privé et social confondu pour faire face à la crise de l'habitat
- Un pôle d'excellence universitaire sur le plateau de Saclay

Le projet du Grand Paris est un projet global qui mobilise et rassemble de très nombreux acteurs institutionnels, socio-économiques, des transports, de l'énergie et du BTP

**Les PME ne sont pas oubliés**, car ils se verront confiés 20% des marchés sur le Grand Paris Express en direct ou en sous-traitance.

Le projet du Grand Paris est évalué à 100 milliards d'investissement sur les 10 prochaines années.

» [Inscrivez-vous à l'espace "aménagement"](#) de CCI Business pour vous tenir informé des prochaines actualités et opportunités d'affaires liées au Grand Paris.